

Le Mesnil Saint Firmin



Bulletin municipal

Au sommaire

Actualité
Actualité

Page 2



Quoi de neuf au village

Information
Information

Page 3

Les petits travaux d'entretien



Le dossier
Le dossier

Page 4



Notre assainissement collectif

Nouveauté
Nouveauté

Page 6

La maison d'enfants a fait peau neuve



Rendez vous
Rendez vous

Page 7



Les dernières animations

Info Pratique
Info Pratique

Page 8

Communications et services



Mairie du Mesnil Saint Firmin

- Bulletin d'information N° 4 du 2^{ème} semestre 2008

☎ : 03 44 51 15 60 ☎ : 03 44 19 16 39 ● : <http://www.lemesnilsaintfirmin.com> ✉ : lemesnilsaintfirmin@hotmail.fr

Editorial du maire

Ce deuxième semestre va être marqué par le début des raccordements à l'assainissement collectif, la municipalité est satisfaite de voir ce projet enfin abouti, la première réunion d'information ayant eu lieu en 2001.

Je profite de ce bulletin pour remercier les personnes qui sont venues en aide de quelque manière que ce soit à Sylvain et Pascaline Cuvillier.

J'en profite aussi pour remercier l'équipe municipale qui œuvre avec dévouement, chacune et chacun toujours présents au sein des diverses commissions pour assumer les diverses tâches à accomplir pour le bien de tous.

David Duflos

Informations générales

Permanence de la mairie Chaque vendredi de 17 heures à 18 heures 30

Le conseil municipal

Maire : David Duflos - 1er adjoint : Jean Marc Meaux - 2ème adjoint : Alain Brouaye,

Conseillers : Marie-Blanche Bétancourt - Emmanuel Brouaye - Alain Caulier - Geneviève Reix - Jérôme Tytgat - Eric Valienne - Yvette Viollette - Démissionnaire en octobre : Sébastien Mercier

Le comité des fêtes

Président : Alain Brouaye

Vice présidente : Roselyne Meaux,

Trésorière : Marie-Blanche Bétancourt

Secrétaire : Geneviève Reix

La société de chasse

Président : Jean-Pierre Blangy

Secrétaire : Maxime Girma

Trésorier : Alain Brouaye

Commerçants et Artisans du village

- Brocante de la Verrerie : Jean-Luc Lacompte

- Fromage de chèvre : Emmanuel Brouaye

- Produits du Terroir : Alain et Armelle Brouaye

- Menuiserie, agencement : Gilles Doan

Le carnet du deuxième semestre 2008

Nous avons eu le plaisir d'accueillir : Melle Justine Latteur qui loue le logement communal devant l'église.
M. Patrice Pillon et Mme Françoise Wuy au 46 rue d'en bas.

Nous aurons bientôt le plaisir de saluer l'arrivée des nouveaux administrés ayant acquis des terrains :

M. et Mme François-Xavier Guilbert

M. Julien Bardoux

M. et Mme Filali et Malika Sadouki

M. Ludovic Martin et Melle Bordet

Nous avons eu la douleur de perdre : M. Jean Paul Lamblin et M. Pierre Gossart

Nous aurons le plaisir de célébrer les mariages de :

Mme Joelle Falleur et Mr Patrice Hémart

Melle Nathalie Blanchard et Mr Francis Gossard

le 06 12 08 à 17h30 en la mairie du Mesnil st Firmin

le 21 02 09 à 15h30 en l'église de le Mesnil st Firmin

Nous avons eu le plaisir de recevoir deux nouveaux bulletins d'information dans nos boîtes à lettres :

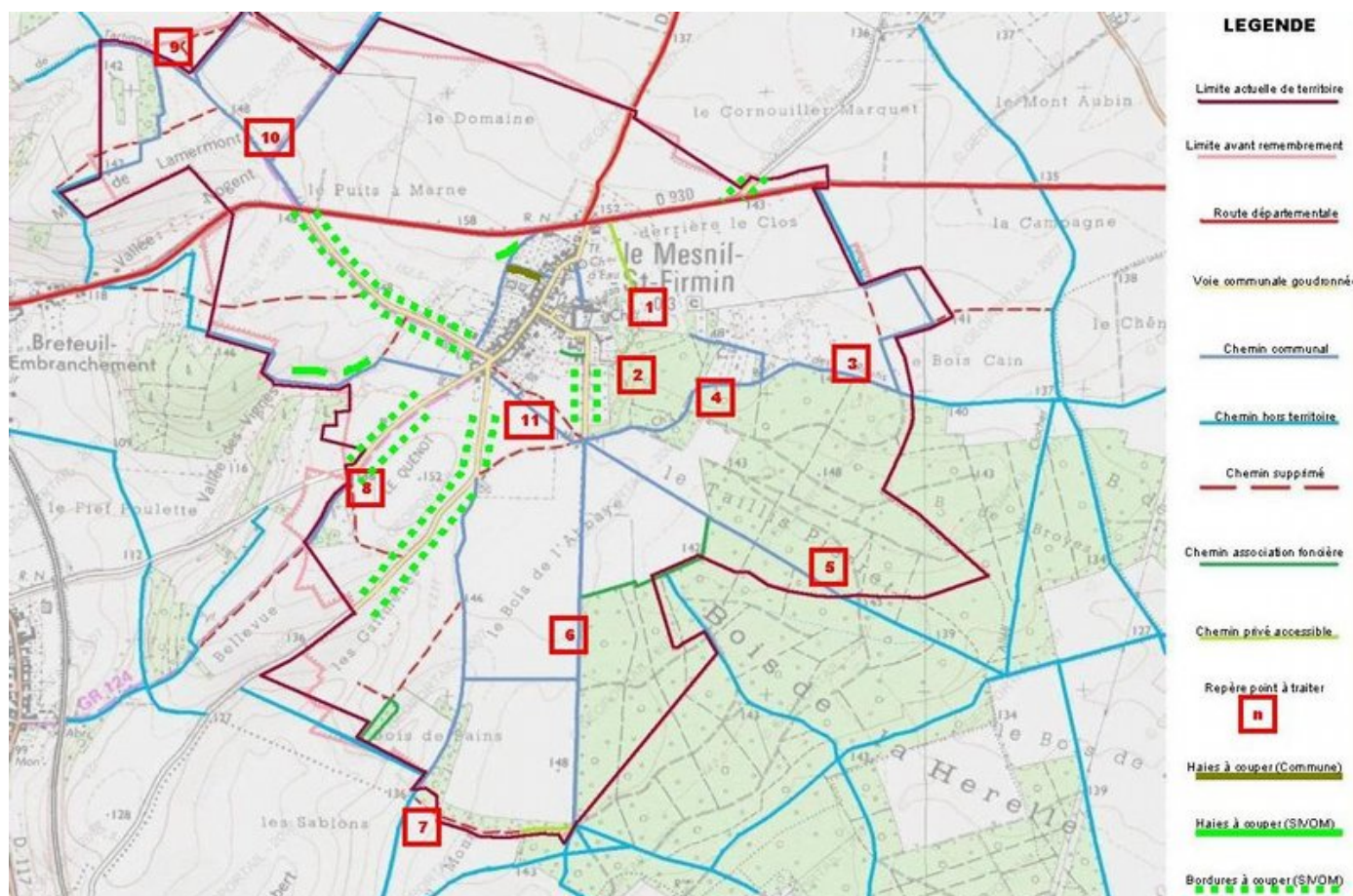
- Les nouvelles du Canton de Breteuil, par Jean Cauwel, notre conseiller général.

- Brèche – Noye infos, la lettre des habitants de la communauté de communes (CCVBN).

Suite au dernier remembrement, de nouveaux chemins ont été créés, d'autres plus anciens se sont dégradés, d'autres ont disparu, des plantations nouvelles ont été faites par l'association foncière...

Devant tous ces changements, la commission des chemins a jugé nécessaire de faire le point sur les actions à envisager pour la bonne conservation des circulations de tout type sur notre territoire.

Tout d'abord un recensement de tous les points particuliers à étudier était indispensable, la commission a donc fait une reconnaissance systématique pour noter tout ce qui mérite l'attention.



La carte ci dessus répertorie les changements de limite de territoire et les chemins, anciens et nouveaux, avec les emplacements des points à traiter ainsi que les bordures et haies à couper.

Une partie des travaux répertoriés a été engagée par les membres de la commission des chemins. Il s'agit des haies à entretenir par la commune, ainsi que des points 3 et 11 sur la carte. Une clôture le long du fossé d'infiltration des eaux pluviales a également été réalisée par ces mêmes membres de la commission.

Les autres points seront traités au fur et à mesure des disponibilités et en fonction des degrés d'urgence de chacun d'eux.

Ci-contre, quelques membres courageux au travail, accompagnés bénévolement de l'employée communale.





Pour beaucoup, les travaux d'assainissement collectif se traduisent par l'image ci-contre, des machines, des tuyaux et du sable dans les rues du village et la circulation automobile interrompue.

L'histoire n'est pas aussi simple que cela, et nous allons vous la conter en images, dans ses détails, dans son entier et dans tous ses lieux, en remontant le fil de l'écoulement jusqu'à votre porte.

Tout commence d'abord dans un coin dissimulé de la vallée des vignes qui descend vers Bacouel, au lieu dit « Les vignes madame ».



Sur un terrain en friche, de grands trous rectangulaires sont creusés, nivelés, puis séparés en deux par des murs de parpaings.

Les parois de maçonnerie et de terre sont recouvertes par une grande toile « géotextile » qui protège des défauts et des cailloux.



Une deuxième peau constituée par une solide membrane de PVC de couleur verte, est mise en place et enterrée sur tous ses bords.

Chaque raccord entre chaque lé de PVC est méticuleusement soudé à chaud afin d'obtenir une parfaite étanchéité de chaque bassin.



Un plancher drainant et filtrant constitué d'éléments de plastique perforé est ensuite installé au fond des quatre bassins.

Des cheminées de ventilation sont ajoutées, puis le plancher est recouvert de deux couches de gravillons de grosseurs différentes.



Au dessus de ces ensembles filtrants, un réseau de tuyaux inox répartit les eaux usées pompées dans les fosses de la station.

Les bassins filtrants sont plantés de roseaux, qui ont pour but d'absorber les matières organiques. Le site est clôturé et engazonné.



L'ensemble des travaux de la station de traitement des eaux usées a été réalisé par la société SAUR, conceptrice du système appelé « Rhisostep » assurant un traitement entièrement biologique facile à entretenir pour la commune.

Une autre entreprise, SAT (société Auxiliaire de Travaux) que chacun a pu rencontrer, a mis en œuvre le réseau qui démarre de la station pour aboutir à la boîte de branchement de chacun des administrés.

Les tranchées ont une profondeur de deux à quatre mètres, le tuyau de diamètre 200mm est interrompu à hauteur de chaque raccordement par une culotte en 160mm (*voir ci contre*)



Tous les trente mètres environ un regard béton avec tampon fonte permet la visite et le nettoyage en cas d'obstruction.

Afin de suivre une pente régulière tout au long du réseau, un émetteur laser est mis dans le regard afin d'aligner les tuyaux jusqu'au prochain regard. *Vous pouvez voir ci-contre le point rouge du rayon laser sur le dos de la pelle qui se trouve face à l'extrémité du tuyau.*



Le tuyau est ensuite entièrement enrobé dans du sable fin afin qu'aucun caillou ou élément tranchant ne vienne le perforer. Puis la tranchée est rebouchée jusqu'à hauteur de la fondation de chaussée avec le même sable. La chaussée est ensuite reconstituée par une grave-laitier et une couche d'enrobé bitumineux. Toutes ces opérations sont accomplies en compactant par couches successives avec un engin téléguidé dont chacun a pu apprécier les vibrations lors des travaux devant chez lui.



Vient enfin le raccordement individuel de chaque habitation. Depuis chaque culotte en attente sur le tuyau principal, est amenée une antenne jusqu'en limite de propriété en tuyau de 160mm, avec en bout la boîte de branchement.

La boîte est constituée d'un élément PVC en forme pour faciliter l'écoulement, le raccordement côté habitation se faisant en diamètre 100mm avec un joint étanche en caoutchouc.

Une rehausse en PVC diamètre 400mm et un tampon fonte sur couronne béton permettent la visite et l'accès une fois la tranchée rebouchée et le revêtement du trottoir reconstitué.



Pour certaines personnes du village, la maison d'enfants est encore l'orphelinat créé par Gabriel Boniface BAZIN et l'on entend dire encore « *les enfants des sœurs* ».

Il faut tordre le cou à ces idées de deux siècles passés. Aujourd'hui, si la maison, gérée par l'Association Saint Joseph, prend le nom de la fondatrice de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cluny, c'est pour rester fidèle aux intentions des textes fondateurs. Sa mission est aujourd'hui l'éducation (spécialisée) en adéquation avec la politique sociale menée par le département et la justice actuelle.



Le Conseil Général de l'Oise, principal financeur du fonctionnement a également largement subventionné les travaux de mise en conformité de la sécurité des bâtiments. A ce jour, tous les lieux de vie sont neufs. L'Etablissement est habilité à recevoir 68 enfants âgés de 3 à 18 ans, dont la situation familiale nécessite un retrait temporaire de leur milieu, dans le cadre d'une décision du Juge des Enfants ou d'un Accueil Provisoire.

La Maison d'Enfants remplit sa mission de manière ininterrompue dans le respect des droits parentaux et de la protection de l'enfance. Elle s'organise en 7 unités de vie indépendantes d'une capacité de 9 à 10 lits aménagées en appartement offrant une alternative au grand collectif et un accueil en fratrie.

Ces groupes se trouvent sous la référence de 4 à 5 professionnels (éducateurs et maîtresse de maison) garant du projet individuel de chaque enfant et de la cohérence de la prise en charge de chacune des fratries sous leur responsabilité.

L'Institution collabore avec les établissements scolaires environnants et s'inscrit dans le tissu associatif des alentours. Alors que les enfants bénéficient pour la plupart d'une scolarité extérieure, la Maison d'Enfants dispose d'une classe interne encadrée par une éducatrice scolaire qui travaille en étroite collaboration avec le secteur de rattachement dans l'objectif d'une réintégration dans le système traditionnel ou l'éducation spécialisée.



La mission principale de la M.E.C.S. est de recevoir l'enfant d'une famille dans le cadre de la protection de l'enfance, de lui offrir un cadre protecteur et contenant, mais également de favoriser la reconstruction des liens.

A ce titre, le placement doit être présenté comme une réponse temporaire à la problématique familiale, un moyen de relire les rôles parentaux et les besoins de l'enfant. Pour ce faire, les professionnels accompagnent la quotidienneté dans toute sa complexité en lien constant avec les familles.

Les éducateurs sont présents du lever au coucher des enfants. Ils accompagnent tous les actes de la vie quotidienne. Ils assurent le suivi scolaire en partenariat avec les enseignants.

Les parents sont sollicités pour l'élaboration du projet scolaire de leur enfant, leurs décisions prévalent quant aux orientations et leur présence est toujours encouragée à cet égard.

Une prise en charge psychologique est proposée dès l'admission. La mise en place d'une prise en charge spécialisée est également envisagée en lien avec le psychologue de la Maison d'Enfants en fonction des problématiques.

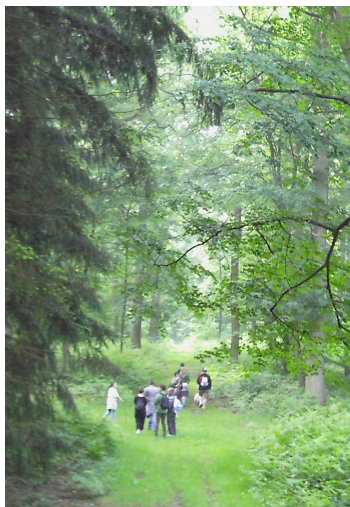
De la même façon, une infirmière garantit le suivi médical en tenant compte des autorisations parentales.

L'exercice des droits parentaux est garanti. Chaque trimestre les parents sont conviés à une rencontre avec l'équipe psycho-éducative et l'assistante sociale de secteur afin d'échanger sur l'évolution de leurs enfants et de déterminer les objectifs de travail à venir.

Les familles sont également conviées aux kermesses des écoles et de l'établissement et aux autres manifestations dans le village ou la communauté de communes dont le village fait partie.

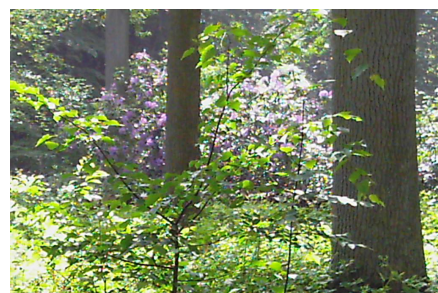
L'équipe municipale et l'Association Saint Joseph recommandent aux habitants du Mesnil de regarder d'un œil neuf la **Maison D'Enfants Anne-Marie Javouhey**, d'autant plus que la dotation globale de fonctionnement de la commune tient compte de la population totale du village augmentée des 68 enfants de l'établissement.

La randonnée pédestre du 1^{er} juin 2008



Le parcours choisi partait du village du Mesnil, jusqu'au château de La Borde à travers les bois. Les dix sept marcheurs partaient pour quinze kilomètres. Le temps légèrement brumeux du petit matin leur a cependant permis de voir le soleil se lever à travers les frondaisons, ce qui donnait une lumière particulière aux sous bois.

Arrivés au château de La Borde, d'autres marcheurs, rencontrés sur place, ont pris en photo le groupe au complet, sous la statue de Diane.



Après cette pause photo, les marcheurs sont repartis par les allées, en direction de Plainville, ce qui leur a permis d'admirer les magnifiques rhododendrons qui poussent en plein bois. Le retour se fit en longeant les bois sur le côté, puis par le chemin de Plainville. Tous souhaitent être plus nombreux à partager cette aventure pour la prochaine sortie, tant ce moment fut agréable.

La choucroute partie de la Saint Firmin



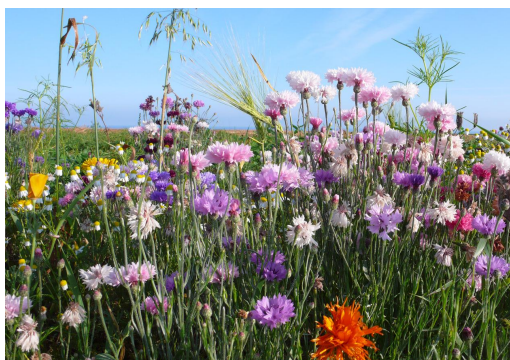
Comme chaque année, la Saint Firmin a été marquée par un repas où tous les habitants du village étaient conviés. Mais crise oblige, il ne comportait cette fois qu'un plat unique, mais quel plat ! Une choucroute pantagruélique suivie d'une petite crème vanille tout à fait délicieuse que l'on devait à Mme Jeannine Jobbin.

Pour la première fois depuis longtemps, les extérieurs pouvaient en profiter moyennant une petite participation de 10 € et grâce à eux qui étaient vingt, nous étions soixante et un à être très satisfaits de la soirée et prêts à recommencer l'année prochaine.

La soirée Beaujolais nouveau

Là encore, la crise a contraint le Comité des Fêtes à augmenter le prix d'entrée.

Malgré cela, les quarante participants ont apprécié leur soirée qui ressemblait plus à des petites réunions entre amis qu'à la grande fête du Beaujolais que nous avons connue la première fois, en 2006 et qui nous a valu d'être imités par bon nombre de communes avoisinantes.

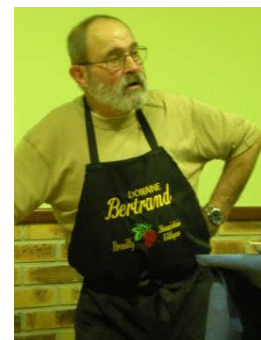


Jachères fleuries

Cette année encore nous avons pu profiter d'abondantes brassées de fleurs des champs. Chacun a eu la possibilité de décorer son intérieur tout l'été et même une bonne partie de l'automne. Nous avons même pu profiter d'une petite parcelle de tournesols plantée à l'intention de tous.

En cela nous remercions les chasseurs, alliés aux cultivateurs qui nous offrent gracieusement cette merveilleuse perspective aux portes de notre village.

Souhaitons qu'en 2009 ces opérations soient renouvelées.



- Le 20 décembre, le CCAS distribuera les colis de Noël aux aînés de plus de 65 ans.
- Le 21 décembre à 15h00, aura lieu l'arbre de Noël pour les enfants du village.
- Le 3 janvier à 17h00, vous êtes tous conviés à la salle des fêtes pour partager la galette des rois lors de l'échange des vœux
- Le 6 janvier, on fêtera les Rois lors de la première après-midi récréative de l'année.

Toute l'équipe municipale et le comité des fêtes vous adressent leurs



Services



*Le groupe L'Aide à Domicile,
un choix complet de services à domicile de qualité*



- ▶ Aide à la personne
- ▶ Tâches ménagères

Beauvais Tél : 03 44 48 10 18
Service de soins Tél : 03 44 40 29 73



- ▶ Tâches ménagères
- ▶ Garde d'enfants
- ▶ Aide à la personne
- ▶ Garde de nuit et 24/24

Beauvais Tél : 03 44 05 17 34



- ▶ Petits bricolages
- ▶ Travaux jardinage
- ▶ Travaux ménagers

Monchy Saint Eloi
Tél : 03 44 24 52 48

Comité de rédaction du bulletin

Rédaction et relecture concertée par Jean Marc Meaux, Marie-Blanche Bétancourt et Geneviève Reix.

Les informations de ce bulletin sont également relayées dans le site Internet de la commune

<http://www.lemesnilsaintfirmin.com> - Communications email : lemesnilsaintfirmin@hotmail.fr